

Professeur Michel THIBIER
Conseiller scientifique
Ambassade de France
6 Perth Avenue
YARRALUMLA ACT 2600
Tel: 02 6216 0133
Fax: 02 6216 0156
e-mail: michel.thibier@diplomatie.gouv.fr

Canberra, le 2 décembre 2006

RAPPORT DE MISSION

CHIBA (Japon) 25 –28 Novembre 2006

- - -

COMMISSION du CODEX ALIMENTARIUS
PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

- - -

Sixième session du Groupe Intergouvernemental spécial du Codex sur les aliments
dérivés des Biotechnologies

RESUME

Cette réunion comprenant des délégations de 40 pays environ et d'une douzaine d'organisations non gouvernementales était présidée par le Dr Hiroshi YOSHIKURA. Elle s'est déroulée dans une excellente atmosphère de coopération. La présence d'un représentant de l'OIE a été très appréciée et saluée publiquement par le Président.

-

- -

L'objet de cette mission était de représenter l'OIE à cette réunion du groupe *ad hoc* traitant des Biotechnologies et notamment de faire part des études et travaux en cours au sein de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale sur ces sujets.

Des difficultés de calendrier n'ont permis au représentant de l'OIE de ne participer qu'à la première journée des travaux, la plus importante cependant. Celle-ci a en effet traité des 4 premiers points de l'ordre du jour comme indiqué ci-dessous.

1. Agenda

La délégation des Etats Unis a proposé d'ajouter comme point de l'ordre du jour, le sujet suivant : « Discussion sur l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments de la présence à faible niveau de matériel végétal contenant du DNA-recombiné dans les aliments résultant d'autorisations asynchrones ».

Après quelque hésitation de certaines délégations, le consensus a été obtenu pour qu'il en soit ainsi. Ce point sera vu en fin de réunion si le temps le permet, ce qui est probable. La délégation des USA a proposé de réunir en groupe informel les délégations qui le souhaitent pour expliquer leur proposition. Une annexe au document CX/FBT/06/6/Add1 a été mise à disposition des délégations.

2. Questions renvoyées au Groupe spécial par la Commission et d'autres Comités du Codex.

Le secrétariat s'est contenté de lire le document CX/FBT/06/6/2 indiquant en particulier la demande de la Commission de préparer la rédaction de règles directrices pour la conduite de l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments dérivés des animaux transgéniques.

Il n'y eut aucun commentaire ni de discussion sur ce point de l'ordre du jour.

3. Examen du travail par les organisations intergouvernementales concernant les aliments dérivés des Biotechnologies.

Le document de référence CX/FBT/06/6/3 Rev.1 contenait les informations envoyées par la CBD, FAO/OMS, OECD. La délégation de la CBD était absente mais a fait lire le résumé de sa présentation par le secrétariat. La FAO/OMS, en duo, a résumé les travaux que ces deux organisations ont conduit ensemble ou séparément. L'OCDE a également lu un court résumé de sa contribution.

Le Président a donné ensuite la parole au représentant de l'OIE en réitérant ses compliments à celui-ci, « honoré de l'accueillir » à cette réunion. J'ai lu la note préparée par le secrétariat et donné l'accord pour que cette déclaration puisse être reproduite comme document de salle, la note n'étant pas parvenue préalablement au secrétariat de la FAO.

La discussion a ensuite porté exclusivement sur les travaux de l'OIE. J'ai ainsi pu commenter davantage les travaux du groupe *ad hoc* de l'OIE. Le Président a insisté sur le rôle important qu'attribue ce groupe spécial du Codex aux travaux de l'OIE. Il a demandé notamment des précisions sur le point de vue de l'OIE quant à l'usage des vaccins recombinés.

J'ai rappelé que le groupe *ad hoc* de l'OIE travaillait sur ce point et beaucoup d'autres, essentiellement sur l'aspect de la santé animale et qu'il était en outre encore trop tôt pour faire part des conclusions de ce groupe *ad hoc*, appelé à se réunir de nouveau dans les mois à venir.

4. Avant-Projet de directive régissant la conduite de l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments dérivés d'animaux à ADN recombiné.

Ce point important de l'ordre du jour a été discuté pendant plus de la moitié de la première journée. Le document en référence CL2006/27-FBT résulte du travail effectué par un groupe de travail coprésidé par l'Australie et le Japon. Il avait été envoyé en Juillet 2006 pour avis aux délégations.

Il s'agit là d'un excellent document dont la rédaction s'est largement inspirée – avec raison- du document parallèle concernant les végétaux. Il sera de grande importance à l'avenir pour la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale.

Le Président a examiné le texte paragraphe par paragraphe. Le paragraphe 2 a donné au plus long débat quant aux différentes options pour définir le cadre de cette directive visant à éliminer divers aspects tels que les risques environnementaux, le bien-être animal, etc.

Il a été rappelé par le missionnaire que l'OIE prenait déjà en compte le bien-être animal.

Le sous paragraphe qui a donné lieu au plus long échange concernait les animaux ADN recombinés destinés aux autres usages que l'alimentation. Un compromis était proche selon l'option 5 du document mais le Président a préféré reporter la décision au lendemain.

Le paragraphe 16 a également été le sujet de discussions prolongées et le représentant de l'OIE est à plusieurs reprises intervenu soulignant qu'en plus de l'effet sur le génome, il ne convenait pas d'éliminer les facteurs épigénétiques. La rédaction retenue a été celle qu'a proposé le représentant de l'OIE, enlevant les crochets et éliminant la dernière phrase.

L'ensemble des délégations ont apprécié et la méthode et la réalisation de ce document.

COMMENTAIRES

La présence de l'OIE à cette réunion a été unanimement appréciée et vivement saluée par le Président. Ce groupe spécial compte beaucoup sur les travaux de l'OIE sur lesquels il envisage de s'appuyer largement là où approprié.

On peut regretter que le document CX/FBT/06/6/3 Rev1 n'ait pas compris le rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale. Ce rapport n'a pas été envoyé dans les délais (cet été) et le document lu par son représentant n'était pas parvenu au secrétariat à Rome. Il faudrait veiller à éviter que ceci soit renouvelé l'an prochain pour la prochaine réunion de ce groupe spécial. Cette omission a été corrigée par la distribution en salle de la note que le représentant de l'OIE a lu au cours de la séance.

Il sera en tout état de cause nécessaire de veiller à bien communiquer les résultats du groupe *ad hoc* de l'OIE tant sur la partie vaccinale que sur la reproduction assistée.

Le document en cours d'élaboration par le groupe spécial du Codex portant sur le point 4 de l'ordre du jour c'est à dire « La directive régissant la conduite de l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments issus d'animaux transgéniques » sera un document très important et il sera de la plus grande utilité que le secrétariat de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale et le groupe *ad hoc* l'étudient avec soin afin de s'assurer de la concordance et la cohérence des points de vue.

- - -

REMERCIEMENTS

Le missionnaire remercie le directeur général de l'OIE et ses collaborateurs pour la confiance qu'ils lui ont exprimée en lui demandant d'assurer cette mission. Il remercie tous les services du secrétariat de l'OIE impliqués dans la préparation de cette mission, pour leur efficacité.

Diffusion : Directeur général, Chefs de service et adjoints, Coordinateurs régionaux, Chargés de mission, Séverine Bègue, Documentaliste.